

Climat-Énergie : la France doit se donner les moyens - Avis sur les projets de SNBC et de PPE

Déclaration du groupe de l'UNAF

Jean Pisani-Ferry, dans une analyse du 13 mars dernier, explique : « La transition écologique ne sera pas une partie de plaisir ». Mais « plus l'action sera précoce, plus les perspectives à long terme seront prévisibles, plus il sera facile de s'adapter, et plus l'impact sur la production et la richesse sera contenu ». À l'UNAF, nous exprimons la même idée en quelques mots : « Anticiper pour ne pas subir ! »

Pour ce faire, les familles veulent être et doivent être associées aux objectifs qui les concernent : tout particulièrement celui de l'atténuation du changement climatique, qui passe par la lutte contre la précarité énergétique et exige une fiscalité juste et efficace. Ainsi pour permettre et renforcer l'acceptabilité de la Composante carbone et donc la mobilisation de l'ensemble de la population, la chercheuse Audrey Berry du CIRED a démontré la puissance du levier que constitue l'efficacité de la redistribution de la taxe carbone vers les ménages.

Le logement et les transports sont les principaux postes de dépenses des familles et ceux-là même aussi, qui engagent le plus de taxe carbone. C'est pourquoi la rénovation des « passoires énergétiques » est une priorité absolue avec l'aide indispensable. Un service public de la performance énergétique de l'habitat, abrité dans les ADIL serait garant de conseils pertinents et ainsi éviter les « arnaques » dont sont victimes beaucoup de consommateurs ... La question de la rénovation des logements à l'occasion des transactions ou de la mise en location comporte le risque de voir des logements retirés du marché, par insuffisance de moyens financiers des propriétaires. Une vigilance doit donc être portée sur ces situations surtout dans les zones tendues et une planification dans le temps doit être anticipée.

S'agissant également de la mobilité, le développement du télétravail pour éviter la congestion aux heures de pointe sur les routes doit être encouragé quand il est possible. Le Sénat a d'ailleurs adopté la semaine dernière dans le projet de loi d'orientation sur les mobilités une disposition pour y inciter les employeurs. Ceux ayant conclu un accord de télétravail seraient dispensés du montant du versement transport pour les employés concernés à due concurrence de la part du volume horaire effectué à distance.

Enfin le groupe de l'UNAF souligne l'importance de l'alimentation humaine sur le climat mais surtout sur la santé. Il faut mieux informer les consommateurs sur la qualité nutritionnelle des produits et faire en sorte que les recommandations du Plan National Nutrition Santé ne soient pas en contradiction avec la SNBC. Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.